

Les demandes d'allègement sont à formuler dans le dossier de candidature, elles seront validées par la Commission pédagogique présidée par le Directeur d'Etablissement

Tableau des prérequis pour entrer en formation CAFERUIS (Cf. Arrêté du 31 août 2022)		
Niveau de qualification minimum requis	Diplôme du Code de l'Action Sociale et des Familles exigé	Expérience professionnelle demandée dans le secteur social, médico-social, etc.
Niveau 4 (Bac) ME, MA, TISF	oui	Oui, 4 ans
Niveau 5 (Bac +2) BTS ESF, titre professionnel	oui	indifférent
Niveau 5 (Bac +2) BTS bureautique...	non	Oui, 2 ans
Niveau 6 (Licence) ASS, ES, CESF, EJE, ETS,	indifférent	indifférent
Les candidats ayant les prérequis et remplissant les conditions suivantes peuvent être admis de droit :		
<input type="checkbox"/> si le candidat a signé un contrat d'apprentissage (copie du contrat à fournir). <input type="checkbox"/> Si le candidat a préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du CAFERUIS.		

Tableau des allègements pour la formation pratique CAFERUIS (stage) (Cf. Arrêté du 31 août 2022)			
Inscription		Niveaux de qualification	Nombre d'heures de stage
Pour les candidats issus d'un diplôme du travail social	certification globale	Niveau 4 : Bac	420 h
		Niveau 5 et + : Bac +2, Licence	280 h
		En poste de cadre intermédiaire dans le secteur du travail social	280 h dont 70 h sur le lieu d'emploi
	Bloc 1	Niveau 4 : Bac	175 h
		Niveau 5 et + : Bac +2, Licence	119 h
	Bloc 2	Niveau 4 : Bac	105 h
		Niveau 5 et + : Bac +2, Licence	70 h
	Bloc 3	/	Pas de stage
Bloc 4	Niveau 4 : Bac	140 h	
	Niveau 5 et + : Bac +2, Licence	105 h	
Pour les candidats non issus d'un diplôme du travail social	certification globale	Niveau 5 et + : Bac +2, Licence	420 h
	Bloc 1	Niveau 5 et + : Bac +2, Licence	175 h
	Bloc 2	Niveau 5 et + : Bac +2, Licence	105 h
	Bloc 3	/	Pas de stage
	Bloc 4	Niveau 5 et + : Bac +2, Licence	140 h